

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
de la cohésion des territoires

Secrétariat général
Direction des ressources humaines

Arrêté du 1^{er} septembre 2023

**portant modification de l'arrêté du 18 janvier 2023 relatif à la nomination et désignation des
représentants de l'administration et du personnel au comité social d'administration ministériel et
au sein de sa formation spécialisée**

NOR : TREK2319859A

(Texte non paru au Journal officiel)

**Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, la ministre de la
transition énergétique et le secrétaire d'État auprès de la Première ministre chargé de la mer,**

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L. 251-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux
d'administration dans les administrations et établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté-cadre du 30 juin 2022 relatif aux comités sociaux d'administration et aux formations
spécialisées au sein du ministère chargé de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du
ministère chargé de la transition énergétique ;

Vu l'arrêté du 30 août 2022 relatif à la composition et au mode de scrutin des comités sociaux
d'administration et des formations spécialisées au sein des services du ministère chargé de la transition
écologique et de la cohésion des territoires et du ministère de la transition énergétique ;

Vu l'arrêté du 18 janvier 2023 portant nomination et désignation des représentants de
l'administration et du personnel au comité social d'administration ministériel et au sein de sa formation
spécialisée ;

Vu la démission de Monsieur Philippe GARCIA en date du 4 juillet 2023 et à effet du 1^{er} septembre ;

Vu le courrier de Monsieur Ivan CANDÉ en date du 13 juillet 2023 modifiant la désignation des
représentants titulaires et suppléants de la CGT,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Le tableau de l'article 2 de l'arrêté du 18 janvier 2023 susvisé est remplacé par le tableau suivant :

Organisations syndicales	Membres titulaires	Membres suppléants
FO	Madame Stéphanie FERRARI-PAILLET Monsieur Laurent JANVIER Monsieur François DENEUX Monsieur Edouard ONNO	Madame Malvina CAUBERE Monsieur Pierre VINCENT-LUCE Madame Claire FELD Monsieur Olivier GLEIZES
CGT	Madame Isabelle ROBERT Monsieur Gaétan SILENE Monsieur Yves-Antoine CANDÉ	Monsieur Eric MONATE Monsieur Vincent VAUCLIN Madame Isabelle LEPLA
CFDT	Monsieur Dominique VINCENT Madame Jeannine MAGREX Monsieur Jean-Christophe SALUSTE	Madame Joëlle MARTICHOUX Monsieur Éric TAVERNIER Madame Carine DUMAS
UNIPEF-UNSA	Monsieur William FIACRE Madame Sylvie MIAN Madame Gwenaëlle HIRTZIG	Monsieur Hervé MANGNAN Madame Annyvette RIET Monsieur Christophe MERLIN
SNCTA-SNPL	Madame Gwenaël Le GUEN	Monsieur Guillaume SINTES
FSU	Monsieur Patrick SAINT-LEGER	Madame Estelle LABBE-BOURDON

Article 2

Le tableau de l'article 4 de l'arrêté du 18 janvier 2023 susvisé est remplacé par le tableau suivant :

Organisations syndicales	Membres titulaires	Membres suppléants
FO	Madame Malvina CAUBERE Monsieur Pierre VINCENT-LUCE Madame Claire FELD Monsieur Olivier GLEIZES	Madame Sandrine FOURCHER-MICHELIN Monsieur Thierry LESAULNIER Madame Céline AUGES Madame Elsa ALEXANDRE
CGT	Madame Isabelle LEPLA Monsieur Gaétan SILENE Monsieur Yves-Antoine CANDÉ	Monsieur Joan CHAUSSADE Madame Isabelle ROBERT Monsieur Olivier MOUGEOT
CFDT	Madame Carine DUMAS Madame Joëlle MARTICHOUX Monsieur Dominique VINCENT	Monsieur Christian JACOB Monsieur Jean Philippe GOIN Monsieur Benjamin JACQUES
UNIPEF-UNSA	Madame Gwenaëlle HIRTZIG Madame Annyvette RIET Monsieur Christophe MERLIN	Monsieur Hervé MANGNAN Madame Soizic CHRETIEN Madame Karine SCIPION
SNCTA-SNPL	Madame Gwenaël Le GUEN	Monsieur Tarik HOUARI
FSU	Madame Estelle LABBE-BOURDON	Madame Barbara MARTIN

Article 3

Est abrogé l'arrêté du 8 février 2023 portant modification de l'arrêté du 18 janvier 2023 relatif à la nomination et désignation des représentants de l'administration et du personnel au comité social d'administration ministériel et au sein de sa formation spécialisée.

Le directeur des ressources humaines du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministère de la transition énergétique est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministère de la transition énergétique.

Fait le 1^{er} septembre 2023

Pour le ministre de la transition écologique
et des relations avec les collectivités territoriales,
Le directeur des ressources humaines,

Jacques CLEMENT

Pour la ministre de la transition énergétique,
Le directeur des ressources humaines,

Jacques CLEMENT

Pour le secrétaire d'État auprès
de la Première ministre chargé de la mer,
Le directeur des ressources humaines,

Jacques CLEMENT